ATOUT FRANCE Marché de monétisation de l'audience du Site « france.fr » ACTE D'ENGAGEMENT

ATOUT FRANCE





MARCHE PUBLIC DE SERVICES RELATIF A LA MONETISATION DE L'AUDIENCE DU SITE « FRANCE.FR »

ACTE D'ENGAGEMENT (A.E)

A GENERALITES

Objet du marché:

Le présent marché porte sur des prestations de monétisation de l'audience du Site « france.fr ».

Plus particulièrement, le titulaire sera en charge de :

- 1. Proposer et mettre en œuvre un modèle économique de monétisation du Site et prévisions de recettes générées sur 2 ans ;
- 2. Assurer le développement et le déploiement des fonctionnalités s'avérant nécessaires ;
- 3. Effectuer la commercialisation découlant du modèle économique.

Les caractéristiques du marché sont détaillées dans le cahier des clauses techniques particulières.

Date de parution de l'avis de marché au JOUE : le 29/08/2017.

Comptable assignataire des paiements: Les demandes de paiement seront adressées au siège d'ATOUT FRANCE.

ENGAGEMENT DU TITULAIRE (à remplir par le candidat se présentant seul)

ARTICLE 1: CONTRACTANT

В

Je soussigné (nom, prénoms) : (à préciser)

Agissant pour mon propre compte pour le compte de (1)

- Adresse du siège social : (à préciser)

- N° de SIRET : (à préciser)

- Code NAF (anciennement code APE) : (à préciser)

- Téléphone : (à préciser) - Télécopieur : (à préciser) - Adresse mail : (à préciser)

(1) Barrer la mention inutile.

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi la déclaration prévue aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 48 et 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de ma mise en régie à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction de soumissionner prévue aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 48 et 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Déclare sur l'honneur, que les prestations du marché seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des dispositions du code du travail.

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dont l'objet est défini ci-avant, à l'article 1 du CCAP et dans le CCTP, dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation (RC).

A noter que par sa signature, le candidat adhère au contenu de l'ensemble des documents contractuels listés au CCAP en cas d'attribution.

С

ENGAGEMENT DU GROUPEMENT TITULAIRE (à remplir par les contractants du groupement momentané d'entreprises)

ARTICLE 1: CONTRACTANTS

Nous soussignés,

* Monsieur (à préciser)

agissant en qualité de (à préciser)

- au nom et pour le compte de (à préciser)
- au capital de : (à préciser)
- ayant son siège social à : (à préciser)
- téléphone : (à préciser)
- N° Siret : (à préciser)
- Code NAF (anciennement code APE): (à préciser)
- * Monsieur (à préciser)

agissant en qualité de (à préciser)

- au nom et pour le compte de (à préciser)
- au capital de : (à préciser)
- ayant son siège social à : (à préciser)
- téléphone : (à préciser)
- N° Siret : (à préciser)
- Code NAF (anciennement code APE): (à préciser)
- * Monsieur (à préciser)

agissant en qualité de (à préciser)

- au nom et pour le compte de (à préciser)

- au capital de : (à préciser)

- ayant son siège social à : (à préciser)

- téléphone : (à préciser)- N° Siret : (à préciser)

- Code NAF (anciennement code APE) : (à préciser)

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi la déclaration prévue aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 48 et 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

Affirmons, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de notre mise en régie à nos torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle nous intervenons, que nous ne tombons pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction de soumissionner prévue aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 48 et 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Déclarons sur l'honneur, que les prestations du marché seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des dispositions du code du travail.

Nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dont l'objet est défini ci-avant, à l'article 1 du CCAP et dans le CCTP, dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée nous lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation (RC).

A noter que par sa signature, le candidat adhère au contenu de l'ensemble des documents contractuels listés au cahier des clauses administratives particulières (CCAP) en cas d'attribution.

L'entreprise est le mandataire des entrepreneurs du groupement solidaire.

ARTICLE 2: PRIX

Le mois d'établissement des prix est le mois de septembre 2017 dit mois m0.

Les prix sont fermes et définitifs pendant toute la durée d'exécution du marché.

Montant du forfait de rémunération hors TVA : (à préciser) EUROS

Taux de TVA: 20 %

Montant de la TVA : (à préciser) EUROS

Montant du forfait de rémunération TVA comprise : (à préciser) EUROS

Soit en toutes lettres et toutes taxes comprises : (à préciser)

Taux de commissionnement proposé pour la phase 3 : (à préciser)

La décomposition de ces prix figure en annexes 2 et 3 du présent acte d'engagement.

ARTICLE 3: SOUS-TRAITANCE

Directives pour la rédaction de cette clause :

- cette clause est obligatoire (prendre a ou b, EN RAYANT LA MENTION INUTILE).
- le montant correspondant à la différence entre le montant du marché et le montant de l'ensemble des prestations sous-traitées, doit toujours être indiqué.
- le candidat est invité, le cas échéant, à préciser la part sous-traitée relative à son marché.
- a) Je n'envisage pas de sous-traiter pour le moment.
- b) <u>Cas d'une entreprise unique</u>: l'annexe n° 1 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l'annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) céder ou présenter en nantissement.

<u>Cas d'un groupement d'entreprises</u>: l'annexe 1 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l'annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

L'annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de **(à préciser)** EURO T.V.A. incluse.

c) - En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement les concernant au pouvoir adjudicateur; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT DE LA PRESTATION (TVA INCLUSE)
(à préciser)	(à préciser)
TOTAL en EUROS	(à préciser)

ARTICLE 4: NANTISSEMENT - CESSION DE CREANCE

Le montant maximal de la créance que je pourrais céder ou présenter en nantissement est ainsi de (en lettres et en chiffres : montant forfaitaire du marché, diminué de la sous-traitance envisagée) :

Montant en Euros : (à préciser)

Conformément aux articles L. 313-23 à L. 313-34 du Code monétaire et financier, toute notification de cession ou de nantissement relative au présent marché sera faite auprès l'agent comptable de ATOUT FRANCE.

ARTICLE 5: DUREE - DELAIS

La durée du marché est de un (1) an à compter de sa notification.

Les délais d'exécution de chaque prestation sont les suivants :

- Proposition du modèle économique : la réalisation des prestations débutera à la notification du marché et se terminera deux (2) mois après ;
- Développement et déploiement : la réalisation des prestations débutera dès la notification du marché et devra être terminée au 31 décembre 2017;
- Commercialisation : la réalisation des prestations débutera dès la notification du marché et prendra fin à l'échéance du contrat.

ARTICLE 6: PAIEMENTS

ATOUT FRANCE se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Mandataire:

- du compte ouvert au nom de: (à préciser).
- à l'établissement bancaire suivant : (à préciser)
- de l'agence : (à préciser)
- sous le numéro de compte : (à préciser).
- code établissement : /-(à préciser)-/ code guichet : /-(à préciser)-/ Clé RIB/RIP : (à préciser)
- IBAN (Identifiant international de compte) : (à préciser)
- BIC (Identifiant international de l'établissement): (à préciser)

Co-traitant 1:

- du compte ouvert au nom de: (à préciser).

- à l'établissement bancaire suivant : (à préciser)
- de l'agence : (à préciser)
- sous le numéro de compte : (à préciser).
- code établissement : /-(à préciser)-/ code guichet : /-(à préciser)-/ Clé RIB/RIP : (à préciser)
- IBAN (Identifiant international de compte): (à préciser)
- BIC (Identifiant international de l'établissement): (à préciser)

Co-traitant 2:

- du compte ouvert au nom de:. (à préciser).
- à l'établissement bancaire suivant :. (à préciser)
- de l'agence : (à préciser)
- sous le numéro de compte :.. (à préciser).
- code établissement : /-(à préciser)--/ code guichet : /-(à préciser)-/ Clé RIB/RIP : (à préciser)
- IBAN (Identifiant international de compte) : (à préciser)
- BIC (Identifiant international de l'établissement) : (à préciser)

Toutefois, ATOUT FRANCE se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Avance:

JE (NOUS) REFUSE (REFUSONS) de percevoir l'avance prévue à l'article 3.5 du CCAP.

JE (NOUS) NE REFUSE (REFUSONS) PAS de percevoir l'avance prévue à l'article 3.5 du CCAP.

(rayer la mention inutile).

Fait en un seul original

A (préciser le lieu), le (préciser la date)

Le titulaire

D PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement :

Le présent acte d'engagement comporte les quatre annexes énumérées ci-après :

- Annexe n° 1: demande d'acceptation des sous-traitants;
- Annexe n° 2 : décomposition des prix ;
- Annexe n° 3 : CV et profils des intervenants.

Visa de l'instance de contrôle Le pouvoir adjudicateur

(à préciser) (à préciser)

Le (préciser la date)

Le (préciser la date)

E NOTIFICATION

Reçu à titre de notification du marché une copie certifiée conforme à l'original.

A (préciser le lieu), le (préciser la date)

Signature du titulaire.

ANNEXE N° 1 DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE RELATIF A LA MONETISATION DE L'AUDIENCE DU SITE « FRANCE.FR »

DEMANDE D'ACCEPTATION DU OU DES SOUS-TRAITANTS ET D'AGRÉMENT DES CONDITIONS DE PAIEMENT DU OU DES CONTRAT(S) DE SOUS-TRAITANCE

OBJET DU MARCHE:

Le présent marché porte sur des prestations de monétisation de l'audience du Site « france.fr ».

Plus particulièrement, le titulaire sera en charge de :

- 1. Proposer et mettre en œuvre un modèle économique de monétisation du Site et prévisions de recettes générées sur 2 ans ;
- 2. Assurer le développement et le déploiement des fonctionnalités s'avérant nécessaires ;
- 3. Effectuer la commercialisation découlant du modèle économique.

Les caractéristiques du marché sont détaillées dans le cahier des clauses techniques particulières.

A. Identifiant **ATOUT FRANCE** 79/81 rue de Clichy **75009 PARIS** Tél: 01.42.96.70.00 Ordonnateur: ATOUT FRANCE Comptable assignataire: ATOUT FRANCE - Direction financière - 79/81 rue de Clichy - 75 009 PARIS. Nom ou dénomination et adresse du titulaire : (à préciser) B. Prestations sous-traitées Nature : (à préciser) Montant en EUROS H.T. et T.T.C.: (à préciser) C. Sous-traitant Nom, prénom ou dénomination : (à préciser) Forme juridique : (à préciser) Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers : (à préciser) Adresse: (à préciser) Téléphone : (à préciser) Le sous-traitant: a droit au paiement direct □ n'a pas droit au paiement direct Le présent acte spécial: a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement; □ est un acte spécial modificatif; il annule et remplace celui du : (à préciser) D. Conditions de paiement et modalités de règlement ■ Compte à créditer (intitulé, numéro, etc.) : (à préciser) Avance

□ le marché ne prévoyant pas d'avance, il n'en sera versé ni au titulaire, ni au sous-traitant

□ le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance; il lui sera versé à ce titre une somme de : (à préciser) Euros, (maximum: préciser le pourcentage % du montant prévisionnel des prestations sous-traitées pendant les 12 premiers mois de leur exécution); le montant de l'avance à payer au titulaire sera réduit à due proportion;
□ le sous-traitant ne demande pas à bénéficier d'une avance.
Moment de versement
Idem marché du titulaire.
Moment de remboursement
Idem marché du titulaire.
■ Autres paiements Les conditions de paiement et de règlement sont stipulées dans le Cahier des Clauses Particulières.
■ Pénalités
1. le sous-traité prévoit : des pénalités de retard des pénalités d'indisponibilité dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être du par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.
2. le sous-traité prévoit : □ des pénalités de retard □ des pénalités d'indisponibilité qui seront calculées selon la formule suivante : (à préciser)
■ Modalités de variation des prix (à préciser)
■ Date ou mois d'établissement des prix (à préciser)
■ Mode de règlement <i>(à préciser)</i>
□ virement
(Préciser les délais de paiement ainsi que le taux d'intérêt moratoire prévu – taux principal de refinancement de la BCE majoré de huit points).

d'accès aux marchés publics	cières du candidat et déclaration de non interdiction
	apacités professionnelles et financières et produira une pas sous le coup de l'interdiction d'accès aux marchés
·	ntionner ses capacités professionnelles et financières mais 'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès
F. Exemplaire unique du titulaire	
fait pas obstacle au paiement direct de	ou un nantissement de créance résultant du marché ne u sous traitant en produisant soit l'exemplaire unique du testation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession
	tants bénéficiant du paiement direct l'exécution de à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la
nantissement de créances et ne peut êt créances concernant le marché est d' direct de la partie sous-traitée ou que le	re unique a été remis en vue d'une cession ou d'un tre restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de l'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement e montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Et de la cession ou du nantissement de créances résultant
Si aucune de ces trois conditions n'e	est remplie la sous-traitance est impossible.
G. Acceptation et agrément des condit	ions de paiement du sous-traitant
Le candidat ou le titulaire présente le so	us-traitant désigné ci-dessus.
Les conditions de paiement et les mod candidat ou le titulaire à la rubrique D d	lalités de règlement du sous-traitant sont précisées par le lu présent imprimé.
•	entant de la collectivité publique ou de l'établissement pte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.
A (à préciser) , le(à préciser)	A (à préciser) , le(à préciser)
Le candidat ou le titulaire	Le pouvoir adjudicateur
A (à préciser), le (à préciser)	

Le sous-traitant

H. Notification de l'acte spécial au titulaire

La notification consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A (date à préciser), le (lieu à préciser)

ANNEXE N° 2 DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE RELATIF A LA MONETISATION DE L'AUDIENCE DU SITE « FRANCE.FR »

DECOMPOSITION DES PRIX

PRESTATION	PRIX HT	TVA	PRIX TTC
Construction et mise en œuvre du modèle économique			
Développement et déploiement des fonctionnalités			
TOTAL			
Taux de commissionnement (en pourcentage)			

ANNEXE N° 3 DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE RELATIF A LA MONETISATION DE L'AUDIENCE DU SITE « FRANCE.FR »

CV ET PROFILS DES INTERVENANTS